

# AVERMEQ

en D'emble

SEPT 2021  
VOTRE MAGAZINE  
D'INFORMATION

## LA RÉSIDENCE DU PARC

Parc éco-sensoriel

**04 SOLIDARITÉ**  
Repas des aînés

**06 SANTÉ**  
Une maison médicale  
au centre-ville

**08 CULTURE**  
Renouer avec  
le spectacle vivant



© Boby

# BON AIR

**VENDREDI 19 NOVEMBRE / 20H30 / ISLÉA**

**TARIFS : TP - 22 € / TR - 18 € / TE - 10 € / TA - DE 14 € À 16 €**

**RENSEIGNEMENTS ISLÉA SAISON CULTURELLE : 04.70.34.23.65**





**Alain Denizot**

Maire d'Avermes

## CHÈRES AVERMOISES, CHERS AVERMOIS,

La pandémie est encore un marqueur de cette rentrée ; cependant, après un été au cours duquel les interrogations ont été nombreuses à travers les annonces fluctuantes, aujourd'hui l'espoir d'une situation maîtrisée se fait jour.

L'accueil des enfants tant sur le plan scolaire que périscolaire s'effectue dans de bonnes conditions et dans le strict respect des protocoles en vigueur à ce jour ; il en est de même pour l'accueil des usagers dans nos différents services et au sein de nos structures.

C'est également une grande satisfaction de voir les activités sportives et culturelles reprendre et portées avec enthousiasme par les organisateurs. La saison à venir s'annonce prolifique en événements pour le plus grand plaisir de tous.

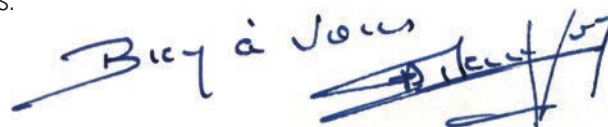
Les réunions de quartiers ont recommencé et l'évolution du dispositif pour plus de participation citoyenne est en route. De même, outre le conseil municipal jeunes, le conseil consultatif se réunit régulièrement et joue pleinement son rôle d'organisme de concertation et de propositions. Le projet de construction d'une maison des habitants dénommée « LE POINT COMMUN » avance avec la participation des différents groupes de travail dans un esprit de collaboration et d'écoute mutuelle qu'il est bon de souligner. Un grand merci à tous ces acteurs de la vie communale qui s'investissent auprès des élus.

La sécurité de tous fait partie de nos préoccupations ; c'est pourquoi, nous avons récemment proposé la signature d'une convention de partenariat entre la Police Nationale et notre Police Municipale pour renforcer la coordination des interventions et avons engagé la commune dans le plan départemental de sécurité routière porté par les services de l'état qui se traduira par différentes interventions dès cet automne.

Faire d'AVERMES une ville encore plus verte tout en favorisant la biodiversité sous ses différentes formes est un aspect essentiel pour nous. C'est pour cela que les plantations de nombreux arbres et la création d'espaces de verdure destinés à créer des îlots de fraîcheur se poursuivront.

Toute l'équipe municipale sera heureuse de vous rencontrer dans les nombreuses manifestations de cette nouvelle saison. Ensemble soyons optimistes pour notre avenir commun.

Bonne rentrée à tous.

*Bien à vous*  


## SOMMAIRE

**04 SOLIDARITÉ ET ACTION SOCIALE**

**08 SAISON CULTURELLE**

**10 ANIMATIONS ET VIE ASSOCIATIVE**

**13 JEUNESSE**

**16 NATURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**18 BRÈVES**

Mairie d'Avermes

04 70 46 55 03

[www.ville-avermes.fr](http://www.ville-avermes.fr)

 Mairie d'Avermes 

# LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE MET EN ŒUVRE LES SOLIDARITÉS ET ORGANISE L'ACTION SOCIALE AU PROFIT DES HABITANTS DE LA COMMUNE

## Inscription au repas des aînés

Le repas des aînés se déroulera le samedi 20 novembre 2021 à partir de 12h à Isléa. L'inscription pour les avermois de plus de 67 ans s'effectuera du lundi 27 septembre 2021 au vendredi 5 novembre 2021 auprès du CCAS d'Avermes au 04 70 46 86 48 ou par mail [ccas@mairieavermes.fr](mailto:ccas@mairieavermes.fr).

Au moment de votre inscription un coupon vous sera remis. Conservez-le bien, car vous devrez le remettre aux agents du CCAS le jour du repas.

## Colis de fin d'année

Comment s'inscrire ? Les avermois de 80 ans et plus peuvent recevoir gratuitement leur colis de fin d'année. Pour en bénéficier, il suffit de remplir le formulaire ci-dessous et de le retourner soit :

- Par courrier au CCAS : Place Claude Wormser – 03000 Avermes
- Par courriel : [ccas@mairieavermes.fr](mailto:ccas@mairieavermes.fr)
- En le déposant dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 5 novembre 2021.

La distribution aura lieu en décembre 2021 à votre domicile.

Renseignement et inscription auprès du CCAS 04 70 46 86 48.



## Formulaire d'inscription colis de fin d'année 2021

(1 formulaire par personne)

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

### LE FORMULAIRE DEVRA ÊTRE AU CHOIX :

- Envoyé par courrier au CCAS – Place Claude Wormser 03000 Avermes
- Déposé dans la boîte aux lettres de la Mairie
- Transmis par mail : [ccas@mairieavermes.fr](mailto:ccas@mairieavermes.fr)

**Inscriptions ouvertes jusqu'au 5 novembre 2021** Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des inscriptions pour les avermois de 80 ans et plus sans conditions de ressources. Le destinataire des données est le CCAS. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée le 6 août 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Centre Communal d'Action Sociale, Place Claude-Wormser – 03000 Avermes.

# RÉSIDENCE DU PARC INAUGURATION

Quelques mois après l'installation de ses premiers occupants, Alain Denizot, maire d'Avermes et Marion Canalès, Présidente d'Assemblia ont inauguré la résidence autonomie du Parc.

Ce bâtiment, autrefois « maison des sœurs », a bénéficié d'importants travaux de restructuration grâce à un partenariat entre la commune et Assemblia permettant un aménagement en résidence autonomie. Une convention a été conclue entre le CCAS de la Ville d'Avermes et Assemblia pour une période de 30 ans, à l'issue de laquelle le bâtiment entrera dans le patrimoine communal. A l'intérieur, l'ensemble des locaux a été réagencé, pour permettre la création de 22 logements confortables, lumineux et spacieux. Ces T1 bis (d'environ 31 m<sup>2</sup>) sont à la fois sécurisants et adaptés aux personnes âgées.

Les accès ont été modifiés et positionnent la résidence face à un parc entièrement repensé (voir encadré) et ouvert sur les



équipements publics : médiathèque, salle des sports ; à deux pas du centre-ville, de son marché hebdomadaire, de ses commerces et de la maison de santé pluridisciplinaire.

Chaque semaine des animations sont proposées par le personnel et des bénévoles, donnant lieu à des échanges conviviaux.

Le projet a bénéficié du soutien financier d'Agirc-Arcco, Carsat, Feder, MSA.

**Si vous souhaitez des informations sur ces logements ou prendre un rendez-vous pour une visite, contacter le CCAS : 04 70 46 86 48. Une vidéo est également disponible sur Youtube (taper : « visite virtuelle de la résidence autonomie du Parc »).**



## PARC ÉCO SENSORIEL

La conception de ce parc est pensée pour répondre aux besoins sociaux et sensoriels des résidents seniors et favoriser leur autonomie. Plantes parfumées, bacs potagers, poulailler, hôtels à insectes se rencontrent au détour de petits chemins facilement empruntables. Au centre, un îlot social équipé de bancs, permet les activités de groupe. Un accès au fond du jardin crée une liaison piétonne entre la résidence et la ville.



## OUVERTURE DE LA MAISON MÉDICALE

La maison médicale d'Avermes a ouvert ses portes. Le cabinet médical du Docteur DOMENECH-BONET Isabelle se situe désormais au 3 rue de la Laïcité (centre-bourg) et la prise de rendez-vous s'effectue soit en ligne sur le site internet [doctolib.fr](http://doctolib.fr) soit par téléphone au 04 70 49 17 69. Vous y trouverez également le cabinet d'infirmiers : Madame CHANUT Marion, Madame JOBERT Christine et Monsieur THOME Jean-Philippe et vous pouvez les joindre au 06 37 19 30 62.

Adresse mail de la maison médicale : [msavermoisesecretariat@gmail.com](mailto:msavermoisesecretariat@gmail.com)

## VISITE AUX RETRAITÉS ISOLÉS ROMPRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES : VIRIS

VIRIS est une action qui vise à améliorer le bien-être des seniors qui souffrent de solitude en favorisant des moments d'échanges avec des bénévoles.

Elle bénéficie d'un partenariat entre l'ICARAM, les CCAS de Moulins, Yzeure et Avermes et le Conseil Départemental. Les bénévoles et les personnes visitées font l'objet d'une évaluation par une assistante sociale. Les visites permettent l'échange sans se substituer aux divers professionnels qui peuvent intervenir au domicile.

# CONFÉRENCES POUR LES SENIORS

Le CCAS vous propose 3 conférences sur la thématique du logement et du déménagement afin de faciliter le parcours résidentiel des seniors :

- Le 30 septembre 2021 à 15 h 30, Trier ses affaires
- Le 15 octobre 2021 à 15 h 30, Changer de lieu de vie
- Le 29 octobre 2021 à 15 h 30, Adapter son logement

Si vous souhaitez participer à une de ces conférences merci de contacter le CCAS : 04 70 46 86 48.

# SENSIBILISATION DES SENIORS AUX RISQUES ROUTIERS

Le 12 octobre à la salle des fêtes, la police municipale propose une journée dédiée au plus de 60 ans :

- 9 h 30 à 11 h 30, conférence du Dr CARNOY sur la « diminution des aptitudes à la conduite d'un véhicule et le vieillissement de la personne »
- 14 h à 17 h, atelier de remise à niveau théorique et pratique du Code de la Route, animé par la police municipale et un IDSR (Intervenant Départemental de Sécurité Routière)

Gratuit. Renseignements : 04 70 46 86 51.



## MIEUX VIEILLIR CHEZ SOI

3 CONFÉRENCES



Trier

ses affaires

- > Gagner de la place
- > Se focaliser sur l'essentiel



Changer  
de lieu de vie

- > Regagner  
du lien social



Adapter  
son logement

- > Plus de confort
- > Plus de sécurité

# RENOUER AVEC LE SPECTACLE VIVANT

« Ces derniers mois, les événements culturels nous ont fait défaut. Aussi, cette nouvelle programmation se veut plus que jamais rassembleuse, généreuse et divertissante, afin de nous évader, ensemble, le temps d'un spectacle ou d'une exposition. »



Éliane Huguet,  
adjointe à la culture  
et à la communication

De la douceur, de l'énergie, de la poésie, de la fantaisie, du rire... une palette d'émotions à vivre pour se retrouver, se détendre, s'émerveiller, rire, chanter, rêver ... La convivialité sera bien évidemment de mise pour les spectateurs, toujours plus nombreux à apprécier notre programmation. À l'affiche de cette nouvelle édition, une douzaine de rendez-vous sont annoncés avec des propositions artistiques originales et variées, reflets d'une grande diversité culturelle. Talent émergent ou confirmé, concert ou spectacle vivant, la créativité restera le leitmotiv de cette nouvelle saison.

Le duo **Bon Air** nous insufflera son énergie à travers sa musique folk-pop vibrante et heureuse (le 19 novembre), **Tom Villa** croquera, de manière hilarante, notre société avec son spectacle « *Les nommés sont...* » (le 28 janvier), **Les Frères Jacquard** vous emporteront dans leur univers musical et cocasse (le 3 mars) et **Amélie-Les-Crayons** chantera ses plus belles chansons accompagnée des **Doigts de l'Homme**, (le 24 mars). Pour des raisons indépendantes de notre volonté le spectacle de Max Bird sera reporté en 2022.

Vous pourrez également apprécier les 4 soirées en formule « *Isléa Le club* » (café-concert), un rendez-vous convivial qui met en avant les artistes de demain. Nous accueillerons **Melissmell** (Chanson, le 30 septembre), **Pierre Danaë** (Soul, le 21 octobre), **Glenn Arzel et Claire Nivard** (Bluegrass, le 10 février) ou encore **Wooden Beaver** (Folk, le 7 avril).

De plus, cette année, dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction



Humour avec Tom Villa le 28 janvier 2021, (@FIFOU)

des Déchets, le SICTOM Nord Allier, en partenariat avec la ville d'Avermes, vous invite le mardi 23 novembre à découvrir en famille, « *Fils de flûte* », un spectacle éco-participatif où les objets de rebus reprennent vie et se transforment en véritables instruments.

Ce programme ne serait pas complet sans les événements organisés avec l'AVCA :

**Les 7<sup>s</sup> Rencontres Maurice Franc** du 12 au 19 septembre à la salle des fêtes.

**Nuit Trad** avec les formations Ma petite et Ciac Boum (le 16 octobre).

**Les Journées Nature**, sur le thème « *Eau !!! Ma douce* » (du 10 au 15 mai)

Les tarifs restent toujours aussi attractifs et vous avez la possibilité d'assister aux

différents spectacles via **des abonnements très avantageux** : 48 € les 3 spectacles distincts, 60 € les 4 ou 70 € les 5.

Quant aux soirées café-concert *Isléa Le Club*, le tarif unique reste également inchangé (7 €).

A savoir : nos abonnés bénéficieront du tarif réduit sur les saisons culturelles d'Yzeure et Moulins, sur le festival Jazz dans le Bocage et sur les visites au CNCS.

Pour toute information et réservation : Billetterie d'Isléa

04 70 34 23 65 /  
saisoniculturelle@mairieavermes.fr

*Le programme détaillé de la saison est disponible gratuitement à Isléa, à La Passerelle, à l'accueil de la mairie et chez tous nos partenaires.*



# QUATRE EXPOSITIONS VOUS SONT PROPOSÉES À LA PASSERELLE

DU 06 JANVIER  
AU 5 MARS :

**Mika moon &  
pain(t)**  
Illustrateur BD



DU 17 MARS AU 18 JUIN :

**Lucie Delmas sculptures**



DU 30 JUIN AU 24 SEPTEMBRE :

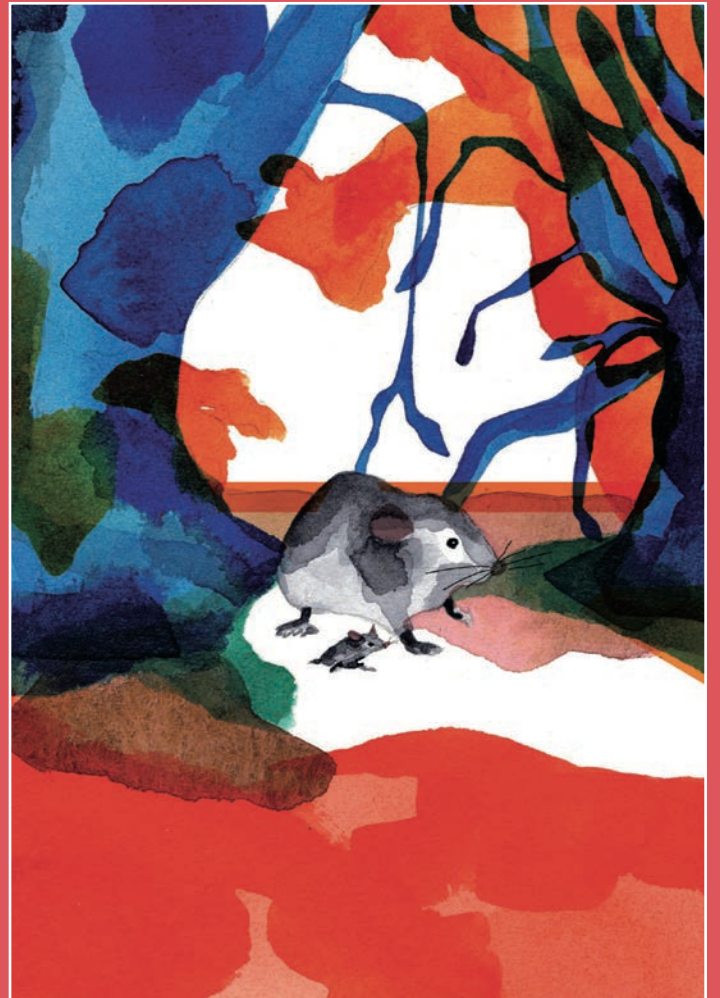
**Les enfants des ateliers d'arts plastiques exposent**



ACTUELLEMENT À LA PASSERELLE, ET JUSQU'AU 11 DÉCEMBRE :

**Clarisse Lochman illustrations**

Les illustrations exposées présentent des personnages aux comportements singuliers *Dans la file*, les uns derrière les autres. Mais qu'attendent-ils ? C'est ce qui intrigue une petite souris impatiente qui va mener l'enquête. Ces images, gracieusement prêtées par le MIJ, ont été réalisées dans le cadre de la Résidence d'illustration jeunesse qui reçoit le soutien de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes. Entrée libre.



# L'ÉTÉ À AVERMES

Rythmé par des animations en plein air auxquelles vous êtes de plus en plus nombreux à participer. Retour en image sur ces manifestations : de juin à août, quatre concerts ont eu lieu sous la halle, un grand merci à tous les musiciens ainsi qu'aux associations qui organisent la buvette et la restauration sur place !



Co'bb le 11 juin



Les Complices le 9 juillet



Petite Musique le 23 juillet



Once Upon A Band le 27 août



Sketchs en balade organisé par « Troupes en scène » le 2 juillet au théâtre de verdure



Le concours départemental du cheval de trait les 21 et 22 août

Le paysage associatif avermois se compose d'une cinquantaine d'associations qui vous proposent un large choix d'activités sportives, culturelles et de loisirs pour tous les âges. La journée des associations le 5 septembre a été l'occasion de partager avec vous leur engouement.

## NOUVELLE ASSOCIATION : ALLIER CYCLISME PROMOTION

Allier Cyclisme Promotion a été créée en janvier 2021, grâce à l'implication de passionnés de cyclisme qui ont souhaité organiser dès sa première année une nouvelle épreuve Élite Nationale la « Classique Avermes Portes de l'Allier » qui a réuni, le 19 septembre, plus

de 120 coureurs issus des meilleures équipes amateurs françaises et étrangères. Différentes animations étaient proposées : une brocante organisée par l'amicale laïque d'Avermes, une exposition de véhicules, solex et cycles et des stands associatifs.



Chantal Chapovaloff, adjointe à la vie associative et à l'animation locale.

## ALA-CLEF : LA NOUVELLE SECTION DE L'AMICALE LAÏQUE D'AVERMES

Née d'une volonté de permettre à des adultes de tous âges d'être plus à l'aise avec la langue française orale et/ou écrite, la section **ALA-CLEF** (Amicale Laïque d'Avermes – Comprendre Lire et Écrire le Français) propose d'accueillir :

- des personnes francophones ayant des difficultés d'expression orale/écrite, de lecture ou d'écriture,
- des personnes allophones résidant sur notre commune ayant des besoins pour communiquer en français oral et écrit.

Après une évaluation des besoins, les interventions des bénévoles pourront se mettre en place sous forme d'ateliers de pratiques ou bien en binôme (bénévole-apprenant) en fonction des possibilités des 2 parties.

Contact pour tous renseignements, en tant que bénévole ou en tant qu'apprenant :

06 75 50 25 99 – [alaclef03@gmail.com](mailto:alaclef03@gmail.com) –  
Amicale Laïque d'Avermes  
Section ALA-CLEF chemin des vaches  
03000 Avermes



## INSTALLATION DE L'ATALLIER FABLAB À AVERMES

L'Atallier – FabLab est une association loi 1901 animée par des bénévoles. C'est un espace collaboratif ouvert à tous mettant à disposition des machines numériques et une communauté d'adhérents avec des savoir-faire pour fabriquer presque tout et imaginer ensemble. De multiples outils sont disponibles nécessitant des formations pour certains : machines à coudre, un coin bricolage (marteau / tournevis / scie...), découpe laser, imprimante 3D, brodeuse numérique, défonceuse numérique ainsi qu'un plotter de découpe vinyle. L'association propose également des animations comme les « déclics repairs » (tous les derniers vendredis de chaque mois) où vous pouvez venir réparer vos petits objets, avec le vice-président, Jean-Yves Dupuis et Mathilde Higginson, tous deux membres de l'association AMES (Association de Micro Entreprise Solidaire). Situé au 2 chemin des vaches, derrière la crèche, le Fablab est ouvert le mercredi de 14h à 18h et le samedi de 14h à 18h.

Renseignements : [contact@atallier.eu](mailto:contact@atallier.eu), vous pouvez suivre le FabLab :

- sur facebook : [www.facebook.com/AtallierFabLab](https://www.facebook.com/AtallierFabLab)
- sur internet : [atallier.eu](http://atallier.eu)
- sur instagram : [www.instagram.com/atallier\\_fablab](https://www.instagram.com/atallier_fablab)

## L'ASSOCIATION AVERMES ANIMATION S'EST ENRICHIE D'UNE SECTION SCRABBLE

Deux formules de jeu : parties Duplicate et Classique sont proposées. Pour tous renseignements : Michel Gruet Tél. 06 70 96 93 88 – Email : [michel.gruet0@orange.fr](mailto:michel.gruet0@orange.fr) – Site internet : [www.scrabble-avermes.fr](http://www.scrabble-avermes.fr)

# SORTIR À AVERMES AUTOMNE/HIVER 2021

## SEPTEMBRE

<b>Jeudi 30, 20h 30</b>	<b>Melissmell</b>	Isléa	Saison culturelle de la municipalité
-------------------------	-------------------	-------	--------------------------------------

## OCTOBRE

<b>Samedi 2, 9h-13h</b>	<b>Marché des Saveurs d'Automne</b>	Place du Marché	Municipalité
<b>Samedi 16, 20h 30</b>	<b>Nuit Trad</b>	Isléa	Municipalité et AVCA
<b>Jeudi 21, 20h 30</b>	<b>Pierre DANAË</b>	Isléa	Saison culturelle de la municipalité
<b>Samedi 23, 20h</b>	<b>Soirée Couscous</b>	Isléa	Comité de Jumelage M'Kam Tolba
<b>Dimanche 24</b>	<b>Marathon des Isles</b>		EAMYA
<b>Dimanche 31, 9h</b>	<b>Bourse d'échanges de jouets anciens</b>	Isléa	Mini Auto Club

## NOVEMBRE

<b>Dimanche 7, 8h</b>	<b>Brocante enfants</b>	Isléa	Avermes Animation
<b>Jeudi 11, 11h 15</b>	<b>Armistice 1914-1918</b>	Monuments aux Morts	ACPG-CATM et veuves – Municipalité – Lyre Avernoise
<b>Samedi 20, 12h</b>	<b>Déjeuner des Aînés</b>	Isléa	Municipalité
<b>Dimanche 14, 14h</b>	<b>Escape Game</b>	Salle des Fêtes Mosnier	Amicale Laïque Avermes
<b>Vendredi 19, 20H30</b>	<b>Bon Air</b>	Isléa	Saison culturelle de la municipalité

## DÉCEMBRE

<b>Dimanche 5, 10h</b>	<b>Hommage aux morts en AFN : dépôt de fleurs</b>	Monument aux Morts	ACPG-CATM – veuves et Municipalité
<b>Lundi 6, 13h</b>	<b>Anniversaire 80/90 ans-Bûche</b>	Isléa	U.N.R.P.A.
<b>Samedi 11, 14h</b>	<b>Fabrique du Père Noël</b>	Isléa	Municipalité

# UNE FRESQUE À L'ÉCOLE FRANÇOIS-REVERET

Une fresque composée de petites plaques émaillées à l'effigie d'insectes, réalisée par les élèves du groupe scolaire François-Reveret a été apposée sur la façade de l'établissement.

Depuis 2016, le groupe scolaire épaulé par Sylvie MOSNIER, conseillère départementale en arts plastiques, a conduit un projet commun articulant les trois parcours qui doivent être travaillés à l'école : le parcours éducatif, artistique et culturel, le parcours citoyen et le parcours éducatif santé. La fresque a été réalisée par les écoliers guidés par la plasticienne professionnelle Maartje MIDDEL.



## CMJ : OPÉRATION NETTOYAGE !

Le développement durable et la réduction des déchets sont des thématiques importantes pour le conseil municipal des jeunes. Ainsi, en partenariat avec le SICTOM, qui a prêté le matériel nécessaire, 8 membres du CMJ accompagnés par Sabrina Faure Fontenay, élue déléguée à la jeunesse et par Alexis Dufour, animateur, ont réalisé une collecte des déchets au parc de la Rigolée. Cette action s'est terminée par un pique-nique convivial dans le parc de la résidence autonomie.



## 4 SAISONNIERS EMPLOYÉS CET ÉTÉ

La mairie a employé quatre jeunes saisonniers cet été. Ces avermois, en études supérieures, ont été affectés à la restauration et aux services techniques.



Donia et Emma aux services techniques



**REMISE DES CADEAUX AUX CM2** La municipalité a remis aux élèves des classes de CM2 une calculatrice et une clé USB pour leur prochaine rentrée au collège. Tous nos vœux de réussite à nos anciens écoliers avermois !



## DÉPART DE TROIS ENSEIGNANTES

La municipalité a tenu à saluer le départ de trois enseignantes en organisant un moment convivial à la salle des fêtes. Marie-Pierre MARIDET, directrice de l'école primaire François-Reveret, depuis 2010 tourne la page d'une belle carrière commencée en 1979. Lucette FONTVERNE a débuté en 1984 à Bourges, c'est en 2001 qu'elle arrive à Avermes, en classe de CP, à l'école Jean-Moulin. Nathalie MOLLARD-DIAZ a obtenu son concours en 2001 et a été titularisée en 2003 à Vaumas, elle arrive à Avermes en 2006 pour enseigner en moyenne section à la maternelle Jean-Moulin. Elle part enseigner en CE1 dans une école Moulinoise.

## NOUVELLES AFFECTATIONS DANS NOS ÉCOLES

De g à d : Morgane LABEYRIE (maternelle François-Reveret), Karine SUCHAIRE (directrice François-Reveret élémentaire), Cécile LANGLOIS (élémentaire François-Reveret), Florine CORBARA (élémentaire François-Reveret) et Elodie AULIBERT (élémentaire Jean-Moulin).



## UN PORTAIL POUR FACILITER LES DÉMARCHES DES FAMILLES

Depuis le début du mois de juin, la collectivité a ouvert son portail à destination des familles afin de leur proposer une interface interactive et conviviale avec pour objectif de simplifier les démarches administratives et de faciliter l'accès à l'information.

Ainsi, après avoir effectué la création de leur compte, les familles, peuvent accéder aux services suivants :

- Multi-accueil la Souris Verte et Relais assistantes maternelles
- Inscriptions scolaires et restauration scolaire
- Accueil de loisirs périscolaire matin et soir avant la classe, vacances scolaires, mercredis et Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Une aide aux démarches est proposée pour les personnes ne possédant pas d'accès internet sur rendez-vous en mairie (CCAS ou service des affaires scolaires) : 04 70 46 55 03.

Pour accéder au portail famille : [avermes.portail-familles.app](https://avermes.portail-familles.app)

**Bienvenue sur le Portail Famille**

**Bienvenu(e)**

Pour accéder aux services du portail en ligne de la ville d'Avermes, veuillez vous identifier.

Le portail familles vous permet d'accéder à tous les services liés à la petite enfance, enfance jeunesse:

- Multi accueil la Souris Verte
- inscriptions scolaires
- restauration scolaire
- ALJA : Accueil de loisirs périscolaire, TAP, mercredis et vacances scolaires

**Connexion à votre compte**

Adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi [Mot de passe oublié ?](#)

**Connexion**

[Pas encore de compte ?](#)

**Créer mon compte**

## LE PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL (PEDT) 2021-2024

Le Projet Éducatif Du Territoire (PEDT) est un projet qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs intervenant auprès de l'enfant de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux leur rythme et leurs besoins. La commune d'Avermes, soucieuse de placer l'enfant au centre de ses priorités par des activités périscolaires et extrascolaires, organisées dans le cadre d'un accueil de loisirs sans hébergement déclaré, délègue à l'accueil de Loisirs des Jeunes Avermois (ALJA) leur organisation, et vient de renouveler son PEDT labellisé plan mercredi pour une durée de 3 ans.



Installation de toilettes publiques à **Isléa**

Construction d'un garage à **François-Reveret**



Installation de mobiliers urbains à Isléa et dans l'espace vert rue **Alphonse-Daudet**



## Rénovation de l'école Jean-Moulin

L'école Jean-Moulin bénéficie d'un programme de travaux complet qui a débuté pendant l'été. Les travaux concernent : l'isolation, la chaufferie, les menuiseries, la ventilation et les peintures. Le but : un gain énergétique de 70 % et surtout des locaux plus agréables pour les élèves. Cette rénovation nécessitera l'installation de bâtiments modulaires et l'utilisation de salles de classes provisoires pour les primaires à compter du retour des vacances de la Toussaint le 8 novembre. Des communications seront régulièrement adressées aux parents afin de les informer des modalités d'accès à l'école et au centre de loisirs.

# TRAVAUX RÉALISÉS ET EN COURS

# LABEL 2 ÉTOILES POUR AVERMES



La commune d'Avermes s'engage dans une politique de réduction de la pollution lumineuse et d'abaissement de la facture énergétique par une meilleure gestion de son éclairage public. Depuis novembre 2012, le réseau d'éclairage public est modifié par la mise en place de systèmes semi-permanents gérés par des horloges programmables. Concernant l'éclairage semi-permanent, la coupure d'électricité intervient désormais de minuit à 5 heures, hors secteurs professionnels.

En 2016, ces efforts ont été récompensés par l'obtention du label 1 étoile, décerné par l'association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes. Valable 4 ans, Avermes a vu son label confirmé en 2021 et a même obtenu une étoile supplémentaire.



## Maîtriser les éclairages artificiels est bénéfique pour la biodiversité et la santé

Les éclairages modifient le milieu naturel et engendrent chez les animaux comme chez les plantes des dérèglements des rythmes biologiques. Les conséquences peuvent aller de la régression des espèces ou, à l'inverse, à l'accroissement des populations ayant su s'adapter à l'éclairage artificiel. La chaîne alimentaire est modifiée et par voie de conséquence, la biodiversité. Pour l'homme, des études ont montré un lien entre l'exposition à la lumière artificielle pendant la nuit et divers problèmes biologiques ou psychologiques (stress, fatigue, troubles du sommeil, etc.). Sur les routes, une forte lumière donne un faux sentiment de sécurité et incite les automobilistes à augmenter leur vitesse multipliant les risques d'accidents.





## UNE PLANTE RARE À L'ÉCOLE

### La classe de CE2 de l'école élémentaire Jean-Moulin a découvert une orchidée poussant à l'arrière de l'établissement scolaire

Au cours du mois de mai 2021, une Orchis brûlée (*Neotinea ustulata* en latin) a fleuri au milieu d'une pelouse. Cette plante est assez rare car, comme toutes les orchidées, elle trouve peu de milieux favorables et son système de reproduction est compliqué. En effet, elle a besoin de l'aide d'un insecte et d'un champignon pour produire des graines et assurer sa germination.

Dans le but de protéger cette fleur rare, les jardiniers de la commune ont placé des piquets autour et ne l'ont pas tondu. Ainsi, elle pourra peut-être donner de nouvelles orchidées pour le plus grand bonheur des enfants.



## ÉCO-PÂTURAGE SUR LA ZONE DE CHAVENNES

Afin d'entretenir la zone de Chavennes, Moulins Communauté a opté pour l'éco-pâturage ovins afin de respecter le site.

Suite à la fin du Contrat Territorial pour une gestion durable du Val d'Allier alluvial en 2020, Moulins Communauté a souhaité poursuivre l'entretien des habitats remarquables de ce site. Cette année, l'entretien s'est fait par éco-pâturage ovins. Caroline ANCHER, gérante de la SCEA Brebis des Côteaux était présente sur le site durant tout le mois d'août. Le pâturage du troupeau était en parc avec le chien de garde et en parcours une à plusieurs fois par jour.

# RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) engagée par la commune d'Avermes en avril 2016 et confiée au bureau d'études APTITUDES AMÉNAGEMENT et suite à une réunion publique organisée le 30 mars 2017, les 4 principales orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) sur la base du diagnostic du territoire communal ont été arrêtées après présentation aux personnes publiques associées et débat en conseil municipal en date du 20 décembre 2018 :

- Orientation n°1 : Maintenir l'attractivité résidentielle
- Orientation n°2 : Mettre en valeur et développer l'économie de la commune
- Orientation n°3 : Préserver l'environnement rural et valoriser le patrimoine communal
- Orientation n°4 : Remailler le territoire communal

Un registre est à disposition du public au service urbanisme depuis le début de la démarche de révision du PLU et le conseil consultatif a été concerté lors d'ateliers thématiques pour arrêter le zonage, le règlement, les orientations d'aménagement en lien avec le PADD. Cette concertation a révélé les points suivants :

- la nécessité de ne pas rendre constructibles des parcelles enclavées et de définir des orientations d'aménagement et de programmation adaptées ;
- le besoin de mettre en œuvre une politique de logement tenant compte du vieillissement de la population, du renforcement des centralités et de la mixité intergénérationnelle à créer ;
- la nécessité de conforter le cœur de ville, de limiter la consommation des terrains et l'habitat diffus hors de la tâche urbaine.

C'est pourquoi, le PLU qui sera prochainement arrêté avant mise à l'enquête publique reprend les objectifs suivants :

- Favoriser la cohésion sociale et une évolution équilibrée de la population ;
- Préserver et valoriser l'environnement
- Assurer une gestion économe de l'espace
- Promouvoir une économie soutenable
- Prendre en compte les risques et limiter les nuisances
- Articuler le développement de l'urbanisation avec les nouveaux enjeux de mobilité.

Une réunion publique est organisée le 6 octobre à 18 h 30 à la salle des fêtes pour présenter le projet global de territoire.



## Ouverture d'une supérette au centre-ville

Séduits par son cadre de vie et son dynamisme, Jean-Nicolas et Sonia PERRET ont choisi la commune d'Avermes pour ouvrir, dès l'automne prochain, leur supérette sous l'enseigne Proximarché. Respectivement chef de rayon durant 21 ans dans la grande distribution et secrétaire dans le BTP à Chambéry, Jean-Nicolas et Sonia sont ravis de concrétiser leur projet en offrant aux avermoisis un magasin de proximité qui proposera des produits régionaux et de qualité. La supérette est située au centre-ville, rue de la Laïcité et sera ouverte du lundi au samedi.



## Le tournoi des D'moiselles de Bourbon :

La 18<sup>e</sup> édition du tournoi des «D'moiselles de bourbon» s'est déroulée du 24 au 26 juin 2021 sur les courts du SC AVERMES TENNIS. Les joueuses, venues de toute la France, ont retrouvé la compétition avec grand plaisir. La région Auvergne-Rhône-Alpes (ARA) était bien représentée et le podium montre le potentiel qui existe dans notre région puisque les trois premières du classement en sont issues.

- Vainqueur : Éloïse LANDRY 15/3 ligue ARA
- Finaliste : Capucine CHACOSSET 15/3 ligue ARA
- 3<sup>e</sup> place Sellie BERRA 15/3 ligue ARA

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine et l'équipe des bénévoles est déjà au travail !



## Inauguration de la résidence Victor Hugo

Allier Habitat a inauguré les seize appartements de la résidence Victor Hugo. Ces logements ont été construits dans le cadre de la politique de revitalisation des cœurs de ville et des centres bourgs menée par le conseil départemental. Cette résidence favorise la proximité entre les habitants et les commerces locaux et redonne de la vie dans le centre-ville d'Avermes. Organisés sur deux niveaux, les logements se situent au-dessus d'un espace commercial. La construction de ces logements a également pour objectif de répondre à un besoin auprès des jeunes, des étudiants ou des personnes seules, mais aussi pour les personnes à mobilité réduite avec la mise en place d'un ascenseur et de larges espaces de circulation.

## La déchetterie d'Avermes en travaux

En raison de travaux de modernisation, la déchetterie d'Avermes n'accueillera plus les déchets verts à compter du 5 octobre inclus et sera fermée du 2 novembre au 27 novembre inclus. Pendant cette période vous pourrez apporter vos déchets à la déchetterie de Chézy. Réouverture programmée de la déchetterie d'Avermes le 30 novembre.



**Félicitation à l'avermoise Camille T'JOEN, titrée championne de France « benjamines » de tir à l'arc extérieur le 27 juillet !**

## Groupe Socialiste et Apparentés

Nous retrouvons peu à peu une vie presque normale après les confinements. Presque, seulement, car le passe sanitaire a fait son apparition. Le gouvernement voulait que tous les français soient vaccinés et c'est par ce biais qu'il y arrivera. Une manière de ne pas l'imposer tout en l'imposant. Drôle de façon de prendre ses responsabilités.

La répercussion sur les collectivités, les entreprises, les lieux culturels est importante. Encore une fois nous assumerons. Encore une fois nous restons vigilants mais optimistes.

La municipalité va de l'avant dans les nombreux projets déjà engagés et à venir : « Le Point Commun » qui sera situé à l'emplacement de l'ancien presbytère, les travaux de l'école Jean-Moulin, la saison culturelle 2021-2022, la mise en place du portail famille pour la gestion des inscriptions des enfants à la cantine ou aux activités périscolaires et le retour des réunions de quartiers .

Comme nous l'avons toujours été, nous resterons disponibles et à votre écoute autant que souhaité pour partager ces projets avec vous et recueillir vos idées et suggestions. C'est ensemble que nous construirons l'avenir de votre commune.

## Groupe Communiste et Républicain

Le Conseil municipal a adopté une Charte de la démocratie locale, dans laquelle quelques principes généraux s'affichent. Avec les valeurs affirmées de la République, Liberté, Egalité, Fraternité s'ajoute le concept de la Laïcité, qui à nos yeux, outre la liberté de conscience principe fondamental intégré dans la Constitution de la République française est certainement la valeur à poser en référence.

Démocratie participative ? Pari sur l'avenir ? Nous pouvons nous interroger lorsque nous atteignons des records d'abstention aux dernières élections régionale et départementales !

Notre environnement social est fortement perturbé par les effets prolongés de la pandémie COVID 19, révélant une société fracturée et dont les clivages s'amplifient avec le « passe sanitaire » . On aperçoit désormais les limites : le virus poursuit sa route dès lors

que persuadé d'être à « l'abri » sur le plan individuel, on reste véhicule de sa transmission. Danger : les bracelets ou tout autre signe distinctif ne sont pas la solution de facilité. La carte de l'évolution du virus colle avec la transhumance touristique ou autre. Respectons les gestes barrière.

Chacun a sa solution : ce pourrait être lié à la démocratie participative puisque les paroles sont ouvertes. Malheureusement les limites se révèlent dans le cadre des lois et décrets ou celui des contingences budgétaires de la Commune.

Aussi attachons-nous de respecter le programme avec lequel nous sommes élus qui, malgré l'environnement économique difficile, reste sur la bonne voie.

## Groupe Union de la Droite – Vivons Avernmes

Nous voulons d'abord remercier les enseignants, le personnel d'encadrement, et plus largement les services de notre commune pour le travail accompli afin que la rentrée 2021 puisse se dérouler dans les meilleures conditions.

Malheureusement, l'épidémie du Covid-19 n'a pas disparu et bien que l'Allier soit l'un des départements où le taux de vaccination est le plus élevé, la campagne de vaccination doit bien évidemment continuer pour permettre une protection maximale de l'ensemble de notre population.

Le pass sanitaire devient la règle pour pouvoir sortir au resto, au ciné, participer aux spectacles, et même travailler dans de plus en plus d'entreprises.

Cela pose bien évidemment la question des libertés individuelles et des obligations liées à la vie en société.

Mais la vaccination et le pass sanitaire, ensemble, sont les deux seules solutions à notre disposition pour le moment pour lutter efficacement contre ce virus, pour sortir peut être enfin de cette crise qui a fait bien trop de mort, qui a mis à mal notre modèle social, économique et associatif.

La rentrée est le moment de nous retrouver tous devant nos écoles, dans nos magasins, sur notre marché du samedi matin, ou tout simplement dans nos rues.

C'est aussi le moment de profiter de la saison culturelle d'Avernmes, et des communes voisines, de revivre des moments forts avec les associations culturelles et sportives qui maillent notre territoire.

C'est l'occasion de recréer du lien, de sortir de la solitude où le covid nous avait plongé, de partager la vie de notre commune, de notre territoire, et plus largement de notre Bourbonnais.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Directeur de la Publication :  
Alain Denizot  
Dépôt légal : septembre 2021  
Photos : Mairie d'Avernmes

Régie publicitaire & maquette :

**RG**  
Publicité

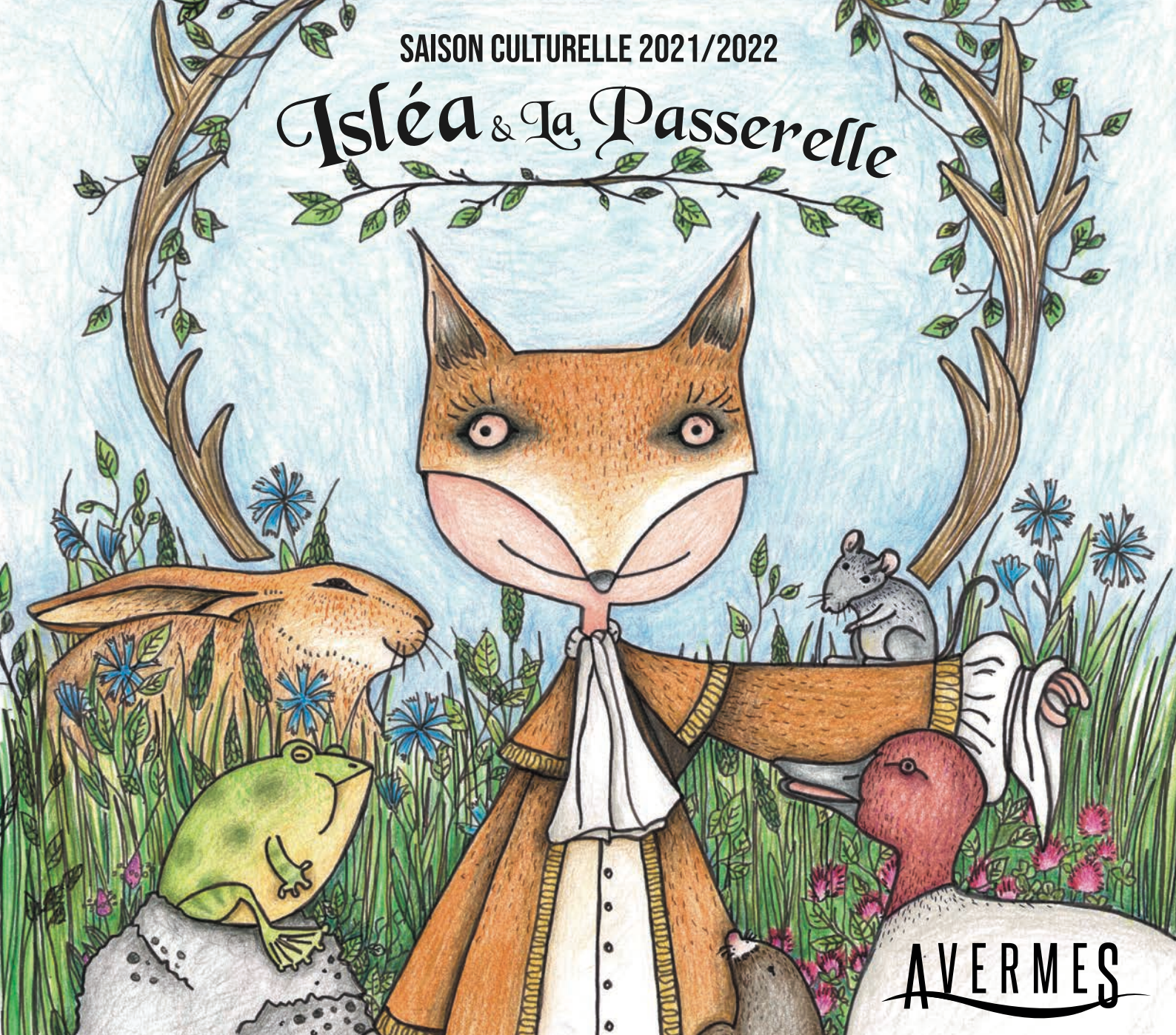
Mail : info@rgpublicite.fr – ZI – 03400 YZEURE – Tél. 04 70 44 98 50

Impression : **ALPHA**  **NUMÉRIQ**

Mail : contact@alphanumeriq.fr  
03000 Moulins – 04 70 20 09 92  **IMPRIM'VERT**® 2020-6324

SAISON CULTURELLE 2021/2022

# Isléa & La Passerelle



**AVERMES**

## Calendrier

[WWW.AVERMES.FR](http://WWW.AVERMES.FR)



17 SEPTEMBRE  
« EL SPECTACOLO »  
ELASTIC & FRANCESCA

DU 7 SEPTEMBRE AU 11 DÉCEMBRE  
CLARISSE LOCHMANN

DU 12 AU 19 SEPTEMBRE  
7<sup>ES</sup> RENCONTRES  
MAURICE FRANÇ  
JOURNÉES DU PATRIMOINE

30 SEPTEMBRE  
MELISSMELL

16 OCTOBRE  
NUIT TRAD

21 OCTOBRE  
PIERRE DANAË

19 NOVEMBRE  
BON AIR

23 NOVEMBRE  
« FILS DE FLÛTE » 

29 NOVEMBRE  
LES BONS CONTES

4 DÉCEMBRE  
MAX BIRD

DU 6 JANVIER AU 5 MARS  
MIKA MOON & PAIN(T)

28 JANVIER  
TOM VILLA

31 JANVIER  
LES BONS CONTES

10 FÉVRIER  
GLENN ARZEL  
& CLAIRE NIVARD

3 MARS  
LES FRÈRES JACQUARD

DU 17 MARS AU 18 JUIN  
LUCIE DELMAS

24 MARS  
AMÉLIE-LES-CRAYONS  
CHANTE AVEC LES DOIGTS

4 AVRIL  
LES BONS CONTES

7 AVRIL  
WOODEN BEAVER

DU 10 AU 15 MAI  
30<sup>ES</sup> JOURNÉES NATURE  
« EAU !!! MA DOUCE »

DU 30 JUIN AU 24 SEPTEMBRE  
LES ENFANTS DE L'ATELIER

RENSEIGNEMENTS ISLÉA SAISON CULTURELLE : 04.70.34.23.65 & LA PASSERELLE : 04.70.46.62.43

